



CEREMH

Centre de Ressources & d'Innovation
Mobilité Handicap



AccessSig

Systeme d'Information géographique et accessibilité

Plateforme SIG-WEB

Phase 1 : réalisation d'un diagnostic voirie sur SIG

✓ Caractérisation de la voirie : Relevé de **critères géolocalisés** : Qualité de la voirie (pentes, revêtement...) et non conformités.

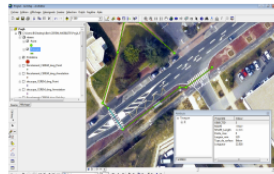
La géolocalisation permet une identification immédiate de la zone concernée pour la planification de travaux précise par les services de voirie.

✓ Chaque relevé incorpore des informations exhaustives pour caractériser l'obstacle :



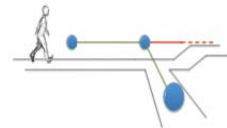
- Déficience(s) concernée(s)
- Rappel réglementaire
- Relevé dimensionnel
- Incidence de l'obstacle dans le cheminement
- Photo de l'obstacle

✓ Les critères d'**usage** et de **sécurité** sont pris en compte, au-delà de l'aspect réglementaire.



Le gestionnaire a ainsi un état des lieux complet de la qualité de la voirie en termes de mobilité et d'accessibilité.

Phase 2 : développement d'un calculateur d'itinéraires personnalisés



✓ Une interface utilisateur accessible spécifique sera développée, utilisable sur Smartphone, ordinateur et terminaux dédiés.

✓ L'utilisateur indique son point de départ et son point d'arrivée et renseigne ses capacités fonctionnelles -> l'itinéraire présentant le moins d'obstacle est déterminé.

✓ L'utilisateur est également informé des dangers potentiels sur son parcours et des différentes solutions alternatives.

Phase 3 : Conception d'une application de gestion de l'accessibilité de la voirie

✓ Analyse des besoins des services techniques

✓ Applications dédiées : Mise à jour des BDD, programmation des travaux

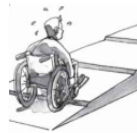
Phase 4 : mise en place d'une plate-forme d'information

✓ L'application servira de plate-forme d'échange entre les usagers et les services techniques sur l'état de la voirie.

✓ Chaque usager pourra se servir de l'application pour connaître le niveau d'accessibilité de la voirie (cf. phase 2) et également faire remonter les difficultés qu'il rencontre.

✓ Les services techniques définiront des programmes de travaux en fonction des difficultés signalées.

✓ La base sera mise à jour après chaque modification de l'état de la voirie.



L'utilisateur rencontre une difficulté sur son parcours



L'utilisateur peut maintenant cheminer sur ce parcours



Plate-forme ACCESSIG



Services techniques

Mise en place d'un programme de travaux



Amélioration de l'accessibilité de la voirie

Présentation détaillé du Projet AccesSig

Le projet AccesSig, en partenariat avec la communauté d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines, vise à développer un calculateur d'itinéraires personnalisés pour personnes en situation de handicap et à mettre en place une plate-forme d'échange SIG (Service d'Information Géographique) WEB collaborative pour améliorer les conditions d'accessibilité de la voirie et des espaces publics. Il se décompose en quatre phases :

- ▶ **Réalisation du diagnostic d'accessibilité de la voirie et des espaces et mise en place du PAVE** (plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagement des espaces publics) : le relevé de toutes les non-conformités relatives à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite est effectué. Ces non-conformités sont localisées directement sur le logiciel SIG, ce qui permet un repérage immédiat. Le PAVE pour chaque commune sera ensuite élaboré en concertation avec les services concernés afin de définir des axes prioritaires dans la mise en accessibilité.
- ▶ **Développement d'un calculateur d'itinéraires personnalisés** : l'application, qui sera utilisable sur ordinateur et smartphone et pourra être implémentée sur des terminaux dédiés en différents endroits de la communauté d'agglomération (gares, endroit particulièrement fréquenté), permettra aux personnes en situation de handicap de déterminer des itinéraires de cheminement adaptés à leurs capacités. L'utilisateur, en fonction de ses capacités fonctionnelles, aura ainsi connaissance des difficultés que présente son parcours, des dangers potentiels, des solutions alternatives et des temps de cheminement.
- ▶ **Analyse des besoins des services techniques quant à l'utilisation des outils SIG** : cette étape a pour but de déterminer l'usage actuel des services techniques des logiciels SIG, de prendre en compte les demandes de ceux-ci par rapport à cet usage actuel, afin de développer une interface souple qui permette d'assister la programmation et le suivi des travaux.
- ▶ **Mise en place d'une plate-forme collaborative SIG-WEB** : la plate-forme AccesSig permettra un échange d'informations entre les usagers et les gestionnaires de la voirie quant à l'accessibilité et l'état de celle-ci. Le but est que chaque personne rencontrant une difficulté sur son parcours puisse se servir de l'interface AccesSig afin d'en informer les services techniques. Cette remontée d'informations permet aux services techniques d'établir des programmes de travaux pertinents qui tiennent compte des besoins concrets des usagers. A chaque réception de travaux, la base sera mise à jour de manière à ce que les modifications de l'état de la voirie soient prises en compte par le calculateur d'itinéraires et qu'ainsi de nouvelles possibilités de cheminements soient données aux personnes à mobilité réduites.